

Mai 2012

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--	--------------------	---	---	---	--

COMITÉ DES PRODUITS

Soixante-neuvième session

Rome, 28-30 mai 2012

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET NOTES Y AFFÉRENTES

- 1) Organisation de la session
 - a) Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
 - b) Désignation des membres du Comité de rédaction
- 2) Déclaration du Directeur général
- 3) Situation des marchés mondiaux de produit agricoles
 - a) Examen des marchés: situation et perspectives
 - b) Perspectives agricoles à moyen terme: tendances et nouveaux enjeux
- 4) Questions relatives aux politiques
 - a) Rapport intérimaire sur les initiatives du G20, notamment sur le Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS)
 - b) Faits nouveaux concernant les négociations sur l'agriculture dans le cadre du Cycle de Doha et les accords commerciaux régionaux
 - c) Enseignements tirés des politiques relatives aux produits alimentaires et à leur prix sur les marchés intérieurs en 2007-2011
 - d) Politiques d'intervention à l'appui de la participation des petits exploitants agricoles aux marchés
- 5) Mesures internationales concernant les produits agricoles
 - a) Réforme du Comité des produits et des groupes intergouvernementaux sur les produits – Rapport du groupe de travail à composition non limitée sur la réforme du Comité des produits
 - b) Activités prioritaires relevant du mandat du Comité des produits
- 6) Questions diverses
 - a) Élection des nouveaux membres du Bureau du Comité des produits
 - b) Organisation de la soixante-dixième session

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

7) Adoption du rapport

NOTES AFFÉRENTES À L'ORDRE DU JOUR

La soixante-neuvième session du Comité des produits s'ouvrira le lundi 28 mai 2012 à 9 h 30. Le Comité devrait approuver son rapport le 30 mai 2012 dans l'après-midi.

1) Organisation de la session

a) Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

Au titre du premier point, le Comité adoptera l'ordre du jour de la session. L'ordre du jour provisoire a été établi en consultation avec le Bureau du Comité des produits, en tenant compte du mandat du Comité, des recommandations du Comité du Programme et du Comité financier et des suggestions formulées à la soixante-huitième session.

b) Désignation des membres du Comité de rédaction

Le Comité désignera le président et les membres du comité de rédaction.

2) Déclaration du Directeur général**3) Situation des marchés mondiaux de produits agricoles**

a) Examen des marchés: situation et perspectives

Le Comité examinera la situation des marchés des produits agricoles et l'évolution des politiques dans ce domaine. Pour guider les débats sur ce point, un document d'information intitulé *Principaux faits nouveaux et perspectives à court terme concernant les marchés* (CCP 12/INF/5) sera distribué aux participants.

b) Perspectives agricoles à moyen terme: tendances et nouveaux enjeux

En s'appuyant sur le document *Perspectives à moyen terme pour les marchés de produits agricoles: tendances et problèmes émergents* (CCP 12/INF/6), le Comité examinera les perspectives relatives aux marchés pour la prochaine décennie, sous l'angle de la production, de l'utilisation, du commerce et des prix des principaux produits alimentaires. Les débats porteront aussi sur les nouvelles dynamiques et les principaux problèmes qui s'annoncent à moyen terme pour ces marchés.

4) Questions relatives aux politiques

Ce point sera pour le Comité une occasion d'examiner les principaux événements d'actualité ayant une incidence sur les marchés et le commerce des produits agricoles.

a) Rapport intérimaire sur les initiatives du G20, notamment sur le Système d'information sur les marchés agricoles

i) Rapport interinstitutions destiné au G20 sur la volatilité des prix des produits alimentaires et agricoles

Dans le volet sur la sécurité alimentaire du Plan d'action pluriannuel de Séoul sur le développement, les membres du G20 ont demandé à la FAO, au Fonds international de développement agricole (FIDA), au Fonds monétaire international (FMI), à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), au Programme alimentaire mondial (PAM), à la Banque mondiale et à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de travailler en collaboration avec les principales parties prenantes en vue de lui proposer diverses solutions pour atténuer et mieux gérer les risques liés à l'instabilité des prix des denrées alimentaires et autres produits agricoles sans fausser le jeu des échanges sur les marchés, afin de protéger les plus vulnérables. Au titre de l'examen de ce point, le Comité sera saisi du *Rapport interinstitutions*

destiné au G20 sur la volatilité des prix des produits alimentaires et agricoles (CCP 12/2) et prendra connaissance des solutions recommandées pour faire face à l'instabilité des prix et à ses conséquences.

ii) Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS)

Sur la base du Rapport interinstitutions sur la volatilité des prix des produits alimentaires et agricoles, les ministres de l'agriculture du G20, réunis en juin 2011 à Paris, ont décidé de lancer une initiative de collaboration en matière d'information alimentaire – le Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS) - en vue de renforcer les synergies entre les principaux pays producteurs et consommateurs et les organisations internationales. Le Système AMIS, géré par un secrétariat mixte accueilli au Siège de la FAO et constitué de neuf organisations internationales, s'appuie sur les systèmes existants et les complète pour améliorer l'information sur le marché mondial des produits alimentaires, considérée comme un bien public pour la communauté internationale. Le document intitulé *Le Système d'information sur les marchés agricoles* (AMIS) (CCP 12/3), décrit en détail le Système et ses modalités de fonctionnement.

b) Faits nouveaux concernant les négociations sur l'agriculture dans le cadre du Cycle de Doha et les accords commerciaux régionaux

Les accords commerciaux sont de nature à apporter une contribution importante s'agissant de mettre en place un environnement propice au développement de l'agriculture et à la sécurité alimentaire, ainsi que de remédier au niveau élevé et aux fluctuations des prix des denrées alimentaires. Si les négociations du Cycle de Doha sur l'agriculture se sont heurtées à des écueils depuis fin 2008, le processus n'en a pas moins continué, de manière limitée. Entre-temps, les accords régionaux sur le commerce se sont multipliés. Un document de référence sur l'état d'avancement des négociations du cycle de Doha sur l'agriculture et les accords commerciaux régionaux (portant la cote CCP 12/4) examinera les faits nouveaux ainsi que des questions connexes relatives au traitement de l'agriculture. Ce document présentera en outre les activités du Secrétariat en rapport avec le commerce et demandera au Comité de dicter des orientations sur le futur programme de travail.

c) Enseignements tirés des politiques relatives aux produits alimentaires et à leur prix sur les marchés intérieurs en 2007-2011

Durant les périodes où les prix des aliments ont été élevés et sujets à de brusques variations sur les marchés mondiaux entre 2007 et 2011, les prix des denrées alimentaires ont flambé dans nombre de pays. Ceux-ci ont réagi en adoptant des politiques nombreuses et variées visant à contenir la hausse et la volatilité des prix et aussi à remédier à des problèmes à plus long terme concernant les aliments. Ces événements sont riches d'enseignements. Un document d'information, *Enseignements tirés des politiques relatives aux produits alimentaires et à leurs prix sur les marchés intérieurs en 2007-2011* (document CCP 12/5), présentera les faits nouveaux en matière de prix intérieurs des aliments et de politiques, ainsi que les questions d'analyse.

d) Politiques d'intervention à l'appui de la participation des petits exploitants agricoles aux marchés

En s'appuyant sur de récents travaux d'analyse et sur l'expérience acquise sur le terrain, notamment dans le cadre du Programme « Tous ACP relatif aux produits de base agricoles » financé par l'Union européenne, du projet du Fonds pluridisciplinaire sur la création d'un *Environnement porteur pour les marchés qui soit de nature à améliorer les moyens de subsistance et le développement rural* et des projets de développement des produits du Fonds commun pour les produits de base, les participants commenceront par examiner les facteurs qui facilitent ou entravent l'accès des différentes catégories de petits exploitants aux nouveaux débouchés commerciaux. Les autres options susceptibles de promouvoir une participation accrue aux marchés seront ensuite décrites afin de déterminer

si elles sont appropriées dans différents contextes. L'étude de ce point mettra en évidence la nécessité d'accorder plus d'attention aux facteurs qui déterminent la participation des petits exploitants au marché lors de la formulation des interventions, d'améliorer les connaissances existantes et de renforcer les capacités des décideurs afin qu'ils soient mieux à même de les utiliser. Pour l'examen de ce point, le Comité sera saisi de deux documents respectivement intitulés: *Définir des interventions appropriées pour promouvoir la participation des petits exploitants aux marchés* (CCP 12/6) et *Améliorer l'impact des activités des groupes intergouvernementaux sur les produits en matière de valorisation des produits sur l'intégration des petits exploitants dans la chaîne de valeur* (CCP 12/7).

5) Mesures internationales concernant les produits agricoles

Le Comité recevra pour information les rapports des différents groupes intergouvernementaux sur les produits, à savoir: *Rapport de la cinquième session du Groupe intergouvernemental sur les bananes et les fruits tropicaux* (CCP 12/10); *Rapport de la Réunion conjointe du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures (trente-sixième session) et du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées (trente-huitième session)* (CCP 12/11); *Rapport de la vingtième session du Groupe intergouvernemental sur le thé* (CCP 12/12); et *Rapport de la Réunion conjointe extraordinaire intersession des Groupes intergouvernementaux sur les céréales et sur le riz* (CCP 12/13). Il recevra aussi le *Rapport sur les activités de développement des produits et des marchés, y compris sur celles entreprises en collaboration avec le Fonds commun pour les produits de base* (CCP 12/INF/9).

- a) Réforme du Comité des produits et des groupes intergouvernementaux sur les produits – Rapport du Groupe de travail à composition non limitée sur la réforme du Comité des produits

À sa soixante-huitième session, en juin 2010, le Comité a décidé de créer un Groupe de travail à composition non limitée, dont les travaux seraient dirigés par le Président du Comité des produits, pour examiner les rôles et l'organisation des travaux du Comité des produits et de ses sous-comités. Au titre de ce point, le Comité pourra examiner les travaux du Groupe de travail à composition non limitée et débattre de ses recommandations concernant la réforme du Comité des produits et de ses organes subsidiaires. Pour examiner ce point de l'ordre du jour, le Comité pourra s'appuyer sur trois documents: *Rapport du Groupe de travail à composition non limitée sur la réforme du Comité des produits* (CCP 12/9), *Examen des groupes intergouvernementaux sur les produits du Comité des produits* (CCP 12/INF/7), *Organismes internationaux de produits* (CCP 12/INF/8), et *La voie à suivre pour les sous-comités du Comité des produits* (CCP 12/INF/11).

- b) Activités prioritaires relevant du mandat du Comité des produits

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Comité examinera les activités prioritaires relevant de son mandat dans les domaines de l'analyse, de la prestation de conseil et du renforcement des capacités. Il s'appuiera sur les documents *Questions clés et activités prioritaires concernant les marchés internationaux de produits de base* (CCP 12/8) et *Tendances mondiales et défis futurs à prendre en compte pour les activités de l'Organisation* (CCP 12/INF/12). Le Comité pourra également examiner le projet de plan de travail pluriannuel en se basant sur le document relatif au *Programme de travail pluriannuel 2012-2016 du Comité des produits* (CCP 12/INF/10).

6) Questions diverses

Le Comité souhaitera peut-être soulever des problèmes en rapport avec les documents d'information soumis à la présente session et/ ou proposer des thèmes de discussion pour la prochaine session.

- a) Élection des nouveaux membres du Bureau du Comité des produits

Le Comité élira les membres du nouveau bureau, qui resteront en fonction jusqu'à la fin de la session suivante. La Présidente en exercice est Mme Gothami Indikadahena (Sri Lanka) et les premier et deuxième Vice-Présidents sont MM. Elías José Guía López (Espagne) et Gustavo Infante (Argentine).

b) Organisation de la soixante-dixième session

Le Comité réfléchira à la date de sa prochaine session et examinera toute question d'organisation pertinente.

7) Adoption du rapport

Le Comité examinera le projet de rapport, en vue de son adoption. Le rapport de la soixante-neuvième session sera soumis au Conseil de la FAO à sa cent quarante-cinquième session (novembre 2012) et à la Conférence de la FAO à sa trente-huitième session (15-22 juin 2013).